



Déclaration de politique générale du Collège communal namurois pour la législature 2012-2018

Le 3 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,
Chers membres du Collège,
Chers Conseillers,
Chers Namuroises et Namurois,

Il me revient l'insigne honneur, en cette fin d'année 2012, de partager avec vous au nom du Collège communal et de la large majorité qui le soutient, la déclaration de politique communale pour la législature à venir, conformément aux dispositions du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation.

Qu'il nous soit permis, en premier lieu, de remercier une nouvelle fois les nombreux électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors du dernier scrutin communal et remercier également les conseillers communaux pour leur marque de confiance matérialisée par l'adoption du pacte de majorité il y a quelques instants, **dotant ainsi cette ville d'une assise politique large, stable et crédible.**

Large car elle rassemble 32 élus sur 47, soit près de 70 % des sièges de notre assemblée, ce qui est largement représentatif des aspirations namuroises. **Stable** car elle met nos concitoyens à l'abri des tergiversations individuelles et leur offre une équipe à même de poursuivre le travail entamé jusqu'à présent sans ralentissement dans l'action ou hésitation dans la décision. **Crédible** car elle aligne des personnalités affirmées et compétentes, dans une relation de confiance mutuelle, tant personnelle que politique, qui lui permettra de se mobiliser pour tous les petits et grands projets dont cette ville a besoin.

La force d'une équipe, c'est de pouvoir se nourrir de confiance, s'entourer de compétences, veiller à sa cohérence. C'est pouvoir transcender ses divergences pour porter des projets qui feront grandir Namur. C'est pouvoir s'enthousiasmer à l'idée d'améliorer les choses ensemble, avec l'aide de toutes les formations politiques du conseil.

Notre souhait, en poursuivant cette tripartite CDH-MR-ECOLO, c'est de **continuer l'œuvre réformatrice entamée sous la législature qui s'achève** et durant laquelle de nombreux jalons du renouveau namurois ont été posés. Et de le faire avec entrain et conviction.

L'attelage est le même, mais les compétences sont désormais autrement ventilées. Les rapports de force internes ont également été modifiés suite au scrutin. Mais notre motivation est inchangée : **permettre à Namur de se développer en assumant pleinement son ambition de Capitale régionale tout en améliorant le quotidien de ses habitants et leur cadre de vie.**

La législature qui s'ouvre sera pleine de défis. Il nous faudra poser des actes concrets et courageux pour rassembler nos forces vives, mobiliser nos talents, réaliser des projets dignes de notre statut, soigner les petites choses du quotidien des gens et dans le même temps, stimuler notre personnel et maîtriser nos finances.

Pour atteindre nos objectifs, il nous faudra une vision. Pour mettre en œuvre cette vision, il nous faudra une stratégie. Et pour déployer cette stratégie, il nous faudra à la fois des projets concrets et de la méthode.

1. Notre vision

Prenons d'abord bien conscience du contexte dans lequel nos villes évoluent désormais en Europe. Ces villes qui, bien plus que par le passé, en raison des connexions multiples et rapides entre elles, sont en compétition. Au siècle passé, les villes en plein essor étaient celles qui offraient une activité sidérurgique ou de charbonnage intense. Celles qui disposaient d'importants gisements de minerai de fer étaient les poumons économiques de l'Europe. Mais dès la décennie 1970-1980, tout ceci s'effondra avec d'importants effets sociaux, environnementaux et urbanistiques.

Aujourd'hui, les villes les plus riches ne sont pas celles qui ont le plus de matières premières à offrir mais celles qui ont le plus d'emplois et de savoir-faire : des valeurs telles que la **connaissance, la créativité, l'innovation et la motivation**. C'est là le véritable enjeu. Le monde de l'avenir, c'est le monde du savoir. La Ville de Québec en a fait la formidable démonstration.

Il existe une **véritable concurrence entre villes** pour attirer les activités économiques et nous devons donc faire de la publicité pour attirer l'attention. Quels sont en effet les grands facteurs d'attractivité des territoires, selon le bureau français Ineum Consulting ?

Tout d'abord, le **développement des entreprises** qui s'appuie sur la compétitivité salariale, la disponibilité de locaux, les possibilités d'infrastructures et la connectivité interne (les réseaux). Si nous n'avons guère d'impact à l'échelle locale sur la compétitivité salariale, nous disposons de moyens d'action sur les autres aspects.

Puis nous avons le **cadre de vie**, avec la qualité de l'environnement, les possibilités de vie nocturne, la qualité des télécommunications et des soins, ainsi que les facilités de transport. Autant de sujets sur lesquels notre commune dispose de leviers.

Vous avez ensuite les facteurs d'attractivité liés à la **qualité de l'enseignement**, de la connaissance des langues, de la formation des travailleurs avec ou sans emploi et la recherche et l'innovation. Etre un pôle universitaire et plus largement un pôle d'excellence en matière d'enseignement supérieur est à cet égard un atout indéniable pour Namur. C'est notamment en misant sur cet atout que l'on doit, comme nous y invitait d'ailleurs l'étude prospective de la SOFRED commanditée par le BEP, faire entrer notre territoire dans une vraie économie cognitive, pour faire en sorte que nos systèmes éducatifs, nos offres de formation, notre Infopôle universitaire, construisent un territoire pour demain en termes d'attractivité, de compétitivité et d'excellence. C'est tout l'enjeu de la **ville intelligente** (*smart city* ou ville numérique) que Namur doit devenir demain.

Enfin, quatrième grand facteur d'attractivité d'un territoire : **l'intensité culturelle**. En termes de programmation, de services et d'équipements. C'est en cela que notre souhait de

rapprochement avec Bilbao fait sens. A l'époque, en pleine crise économique, faire admettre que la culture était un investissement n'était pas facile. Personne ne voulait du musée Guggenheim à Bilbao. Aujourd'hui, 70 % des visiteurs de la ville viennent pour ce musée et en douze ans d'existence, il a rapporté 27 fois plus que ce qu'il a coûté. Soyons réalistes : pour une *success-story* comme Bilbao, il y a cent projets avortés. Ce que nous devons faire à Namur, ce n'est pas copier Bilbao. Nous n'en avons ni les moyens ni les prétentions. **L'enjeu est surtout un état d'esprit** : c'est casser cette image de ville morte qui, à tort, colle encore à la peau de Namur et s'appuyer sur nos atouts endogènes, en associant culture et requalification urbaine.

2. Notre stratégie

Miser sur la culture et le tourisme sera incontestablement un axe fort de la législature à venir. Pour ce faire, il nous faudra **définir l'identité namuroise** pour mieux la promouvoir. Pour attirer les touristes et faire vivre notre horeca et nos commerces. Pour identifier les créneaux sur lesquels devoir s'engager avec un maximum de **succès et de différenciation**. Pour accroître les investissements privés dans notre ville, au besoin via les partenariats public-privé, et ainsi procurer davantage d'emplois à nos jeunes et au plus grand nombre de Namurois possible.

Jamais, au grand jamais, dans l'histoire de l'Homme, on a gagné trois heures de vie par jour comme c'est le cas actuellement. On vit désormais dans une société où l'on vit toute notre vie d'adulte sous le regard de nos parents. Une des principales données qui a réellement et complètement changé, c'est le temps dont nous disposons. Nous vivons à présent en moyenne 700.000 heures, contre en moyenne 500.000 heures au début du siècle passé. On a gagné 200.000 heures de vie en quatre générations pour diverses occupations telles le tourisme, le volontariat, les fêtes et les loisirs. **C'est pour cela que le tourisme devient à ce point important pour l'essor des villes modernes.**

A première vue, ces considérations peuvent apparaître bien éloignées du quotidien des Namurois. Et pourtant elles sont essentielles pour **bien comprendre l'époque dans laquelle on vit et ainsi prendre, comme autorités responsables, les orientations stratégiques les plus appropriés pour notre ville**. Car ces éléments auront un impact direct pour nos concitoyens. Développer le binôme culture et tourisme pour Namur est donc essentiel pour positionner notre ville sur l'échiquier des cœurs d'activités, affermir notre cohésion sociale et développer l'emploi. Jamais au détriment de notre cadre de vie, mais au contraire en valorisant bien mieux celui-ci. Car il est évident que des domaines d'action comme la propreté publique, l'environnement, l'agencement urbain, l'état des trottoirs et routes, etc. contribuent aussi à façonner l'attractivité touristique de notre ville. C'est cela également le concret de notre action locale, nous y reviendrons.

A côté de cet aspect, il est évident, pour notre majorité, que **l'affirmation plus prononcée de notre statut de Capitale régionale doit guider notre action des années à venir**. Nous devons tirer de ce statut davantage de fierté, d'ambition et de rayonnement. Nous affirmons notre devoir d'excellence et notre rôle de premier plan dans l'essor régional. Cela passera inévitablement par une évolution des mentalités, certes, par un rôle moteur à partager avec notre *hinterland* direct (les communes voisines), par des relations internationales sélectives et assumées, mais aussi par de grands projets d'infrastructures qui font actuellement défaut.

L'attractivité et le rayonnement de notre ville s'incarneront notamment dans des projets déjà engagés comme :

- la nouvelle gare des bus, avec le SPW, Eurogare et la SRWT,
- la rénovation des abattoirs de Bomel,
- la rénovation du cinéma Caméo,
- l'agrandissement du Palais des expositions avec le BEP,
- la réhabilitation du quartier des Casernes,
- la construction du nouveau Palais de justice,
- le futur centre commercial avec CityMall,
- le grand projet de réaménagement de tout le site de la gare SNCB et ses alentours,
- etc.

Mais au-delà, nous devons mobiliser toutes nos énergies pour doter cette ville, sans ordre de priorité particulier dans leur énoncé :

- d'un **véritable centre de conférences** susceptible d'accueillir ces nombreux séminaires qui s'exilent de Namur faute de pouvoir y être organisés ;
- d'un **nouveau téléphérique reliant le cœur du Vieux Namur à la Citadelle**, au départ de la Place Maurice Servais qui sera revitalisée et devrait accueillir un nouvel hôtel, pour disposer de l'outil touristique principal dont l'absence handicape à ce jour la capacité de Namur de tirer le plus grand profit de ce site exceptionnel ;
- d'une **salle de spectacle digne d'une ville capitale**, évitant de devoir sans cesse courir jusqu'à Marche-en-Famenne ou Ciney pour assister à un concert de renom, positionnant ainsi Namur sur la carte des tournées événementielles et artistiques ;
- d'une **passerelle cyclo-piétonne entre Jambes et Namur**, reliant ainsi les deux ventricules de notre cœur urbain et commercial au départ du Grognon dans une revitalisation d'ensemble qui devra concerner tant l'aménagement de surface et souterrain du confluent que la **dynamisation des bords de Meuse et de Sambre** pour en faire de réels atouts touristiques ;
- d'un **Grand-Manège qui sera enfin dignement rénové**, offrant à la création namuroise une halle culturelle polyvalente et avant-gardiste.

Ces **grands projets structurants** pour notre capitale ne pourront voir le jour, pour l'essentiel, qu'avec **l'apport conséquent si pas exclusif de financements privés ou de subventions**. Notre situation budgétaire ne nous permettra en effet pas de dégager seul les millions d'euros qui seront nécessaires à leur concrétisation. L'ampleur de ces dossiers n'exclut d'ailleurs pas qu'il faille deux législatures pour les opérationnaliser. Mais toutes nos énergies, de la majorité comme de l'opposition, doivent être concentrées sur cette ambition qui n'a de sens que collective.

La **reconversion des sites militaires** qui seront progressivement abandonnés par la Défense constituera aussi un enjeu majeur pour l'équilibre urbain de notre ville.

Nous veillerons également à asseoir notre statut de capitale par une réunion annuelle de la **Commission Namur-Capitale**, réunissant les autorités du Gouvernement et du Parlement wallon, de la province et de la Ville, notamment pour multiplier les projets d'importance pour l'affirmation de notre rôle mais aussi pour préparer au mieux les transferts de compétences et

leur impact en termes d'accueil de nouvelles administrations, cabinets ou fonctions. Ce travail s'effectuera en partenariat avec le BEP. Plus largement, nous nous réjouissons déjà des collaborations fructueuses que nous pourrons, nul doute, entretenir avec la Province dans de multiples domaines.

Enfin, outre la culture, le commerce et le tourisme, outre l'ambition d'une capitale assumée et audacieuse, ce Collège considère comme impératif de veiller, avec nos moyens propres ou grâce aux subventions régionales, fédérales ou européennes, à **rencontrer les attentes de proximité de nos concitoyens**. Car si beaucoup de Namurois aspirent à ce que leur ville ouvre la fenêtre et déploie ses ailes, ils sont tout autant désireux d'un environnement sain et propre, de logements accessibles, d'équipements scolaires ou sportifs de qualité, de voiries, d'égouts et de sentiers entretenus, d'une police efficace et proche, d'une sécurité des biens, des personnes et routière, d'équipements adaptés pour les enfants, nos jeunes et nos aînés, etc.

C'est l'essence même du pouvoir communal qui est le nôtre : cultiver la proximité d'action comme socle de notre bien vivre ensemble. Cette majorité en est bien consciente et veillera à consacrer les moyens utiles à ces politiques, au cœur de nos quartiers et de nos villages, dans une optique résolument équitable entre tous pour qu'aucune entité n'ait le sentiment d'être délaissée.

Plus spécifiquement, dans les champs d'action qui sont les nôtres, ce Collège ambitionne de développer les projets suivants au bénéfice de la population namuroise :

3. Nos projets

- [En termes de cohésion sociale, de logement, d'enfance, d'enseignement et de service direct à la population : faire du lien entre chacun la condition du bien-vivre de tous](#)

En ces moments plus difficiles pour la population, **la politique de cohésion sociale devra soutenir l'ensemble des projets menés par les différents départements**. La Ville encouragera les initiatives visant à développer une plus grande attention mutuelle entre les citoyens afin de déceler les signes avant-coureurs de solitude, de précarité, de mal-être. La politique sociale de Namur se poursuivra dans la continuité de ce qui a été réalisé et mis en travaux durant ces six dernières années. Cela signifie notamment que la Ville continuera à collaborer étroitement avec le CPAS en vue d'améliorer les situations difficiles rencontrées par les moins favorisés.

Le **contexte de crise actuel** que nous connaissons aggrave la situation et encore trop de Namurois peinent à se loger, à prix décent, dans un logement salubre. Le logement sera encore une priorité pour Namur. La Ville poursuivra un plan logement avec l'ensemble des prestataires locaux. Les objectifs en sont les suivants :

- **Augmentation de l'offre de logements sur le territoire namurois afin de diminuer la pression foncière.** Outre de nouveaux logements, l'augmentation de cette offre passera aussi par la rénovation du bâti existant, en particulier dans les quartiers urbains où les problèmes d'insalubrité et de sécurité restent importants ;
- **Le développement des logements publics** pour maintenir à tout le moins les 10% actuels ;

- **Accroissement du nombre de logements d'urgence** (pour les victimes de violences intrafamiliales, familles expulsées, situations problématiques temporaires...);
- **Rénovation des quartiers sociaux** avec les sociétés de logements de service public ;
- Mise en place, en synergie avec les acteurs associatifs de terrain, d'une structure d'accueil dite de «**bas seuil**» pour faciliter la transition des plus démunis entre l'abri de nuit et un logement durable à terme ;
- La **chasse aux marchands de sommeil et aux fausses domiciliations** sera amplifiée en collaboration avec la police et le Parquet.

Notre politique sociale encouragera les associations qui sont en charge de **l'alphabétisation** à Namur. Dans le même temps, elle encouragera également les associations qui dispensent des cours de 'français langue étrangère' afin de veiller à intégrer le mieux possible les 8 % de population namuroise étrangère ou d'origine étrangère.

Dans tous les projets que la Ville mènera, la politique sociale tiendra évidemment compte des **personnes handicapées ou moins valides**.

Le CPAS pour sa part, dans son approche concertée avec les services de la Ville, mettra l'accent sur les politiques sociales suivantes :

- Consolider et intensifier les politiques et démarches qui soutiennent un **maintien à domicile des personnes âgées**. Nous essayerons de mettre sur pied avec un triple partenariat public-privé-associatif une maison de convalescence. La mobilité sociale sera soutenue par la Centrale des moins mobiles notamment.
- Poursuivre, sous réserve de l'obtention des subsides régionaux, **la mise aux normes des maisons de repos et de soins (MRS)**. Deux nouvelles MRS (qui remplaceront celles d'Harscamp et de la Closière) devraient être construites comme des lieux ouverts sur leur quartier, des lieux de vie, des lieux de rencontres intergénérationnelles.
- **Poursuivre et intensifier les politiques d'insertion** menées par le CPAS en partenariat avec les associations concernées (insertion socioprofessionnelle, alphabétisation, insertion sociale, revenu d'intégration étudiants, économie sociale, écoles de devoirs...).
- **Participer à la politique locale du logement** : plus de logements publics, plus de logements en résidences-services sociales ; mobilisation des parties inoccupées de logement de personnes âgées au bénéfice de jeunes seuls ou en couple ; expérience-pilote d'une maison d'accueil pour jeunes étudiants en difficultés ; réforme du système d'aides (garantie locative et autres) aux logements proposées par le CPAS.
- **Poursuivre les efforts en matière de soins de santé** (carte-santé du CPAS, maisons médicales...).
- **Étoffer le tissu de solidarités locales** : SELs, potagers collectifs, volontariat (sans impact négatif sur l'emploi bien sûr), donneries...
- **Consolider l'action du Relais Social Urbain et de son Relais Santé** pour offrir une réponse optimale à la lutte contre la grande précarité.

Créer du lien et offrir des prestations d'intérêt public, c'est aussi répondre aux enjeux de la petite enfance, de la promotion de la santé et de l'investissement dans notre offre scolaire.

La politique sociale passe en effet aussi par l'accès à l'emploi de qualité qui peut être favorisé par **l'augmentation de l'offre en matière d'accueil de la Petite Enfance**, et par l'accueil

temporaire ou ponctuel des enfants des personnes en recherche d'emploi. La Ville souhaite ainsi poursuivre une politique dynamique d'accueil de la petite enfance en étroite collaboration avec le Centre namurois d'accueil de la petite enfance (SONEFA). L'objectif est, d'une part, de pérenniser les structures d'accueil existantes et, d'autre part, d'augmenter l'offre de places dans les crèches et les maisons d'enfants, de même que chez les accueillantes et co-accueillantes.

En matière de santé, outre la concrétisation du processus de fusion hospitalière à coût nul pour le CPAS et donc la Ville, la volonté est de coordonner et de soutenir à l'échelle locale les acteurs de la santé et de l'aide aux personnes, notamment en relayant les campagnes de prévention et de sensibilisation menées par les autorités fédérales et les entités fédérées. Cette politique de santé sera menée de manière transversale au sein de toute l'administration de la ville et du CPAS. L'association et l'adhésion de la Ville de Namur à des programmes ou des organismes particuliers de lutte contre les assuétudes, la dépression, la surcharge pondérale,... seront privilégiées afin de répondre aux attentes et besoins des concitoyens.

En matière d'enseignement, la Ville entend continuer à travailler en collaboration avec les directions d'écoles, les enseignants et les associations de parents au maintien de la qualité de l'enseignement communal dans l'ensemble des implantations namuroises.

Il faudra favoriser davantage encore la pratique du sport, les activités d'éveil, les projets intergénérationnels et l'apprentissage des langues dans nos écoles communales. A cet égard, outre les projets déjà développés à Erpent et Bonnine, une réflexion sera menée sur la mise en place de **l'immersion linguistique dans une troisième école** de notre réseau.

Nous voulons, en outre, travailler à l'uniformisation des prestations entre les différentes implantations communales notamment en matière de repas scolaires et de garderie. Pour les repas, il convient de mettre en valeur les produits émanant de producteurs locaux et de veiller à une alimentation équilibrée.

Nous voulons également **rencontrer les besoins spécifiques de la jeunesse** et lui réserver un rôle actif dans la vie de la cité. Nous soutiendrons les acteurs du secteur de la jeunesse et encouragerons les synergies entre eux. Nous installerons un dialogue intergénérationnel et interculturel qui s'inscrit dans la promotion d'une démocratie de la tolérance, de la solidarité et de la responsabilité.

L'exercice par les jeunes d'une **citoyenneté critique et responsable** sera renforcé. Nous veillerons à ce que des activités financièrement accessibles aux jeunes, soient organisées sur les enjeux des inégalités (sociales, culturelles, de santé), de la diversité (genre, orientation sexuelle, handicap), de solidarité nord-sud et du développement durable. Une réflexion sur le droit et l'éducation à la fête sera menée et l'accès à la culture et au numérique sera intensifié. Des actions spécifiques concerneront les 16-25 ans. Nous créerons un espace d'animation pour les jeunes au centre-ville. Le Verdur'Rock restera un évènement musical incontournable, nous y amplifierons les accents mis sur le développement durable et la prévention.

Un accueil extrascolaire sera coordonné sur tout le territoire de notre Ville, en veillant à la qualité des activités et de l'encadrement. Nous accentuerons la dimension durable des stages, plaines de vacances et activités extrascolaires notamment en garantissant une alimentation équilibrée.

L'usage des bâtiments adaptés à l'accueil des organisations de jeunesse sera optimisé et la Citadelle valorisée comme lieu de rassemblement. Nous créerons également de **nouvelles aires**

de jeux qui favorisent la créativité, le jeu, la détente et la rencontre intergénérationnelle. Ces espaces arborés seront aménagés au sein des quartiers, en concertation avec la population.

Enfin, parler de service direct à la population, c'est parler des prestations de première ligne pour nos concitoyens. Depuis le 17 juillet 2007, **la Maison des Citoyens** accueille les Namurois dans une ambiance conviviale. Signalisation colorée, salle d'attente agréable et lumineuse, espace guichets accueillant, tout est mis en œuvre pour réserver à la population une prise en charge adaptée et personnalisée. En moyenne, 1000 citoyens namurois se rendent chaque jour dans "l'espace citoyen" pour y accomplir des actes allant de la naissance à la fin de la vie.

La Ville souhaite mettre en place un nouveau partage de "l'espace citoyen" pour permettre un accueil plus clair et une meilleure visibilité des fonctions (bureaux de confidentialité pour la cohésion sociale, guichet logement, etc.). Il convient également de compléter l'offre des services rendus avec, par exemple, la délivrance des cartes de riverains et de certains documents urbanistiques.

Les initiatives en vue de permettre aux citoyens de disposer de documents administratifs via le site internet de la Ville doivent être poursuivies.

Par ailleurs, une action coordonnée et des investissements importants doivent être réalisés dans les différents **cimetières communaux** avec pour objectifs un meilleur entretien, le placement de columbariums et la protection du patrimoine funéraire.

➤ [En termes de sécurité publique : garantir des interventions efficaces de nos pompiers et policiers et lutter contre les nuisances du quotidien](#)

Le respect de l'autre est une condition essentielle de l'épanouissement personnel et est le fondement du vivre ensemble. Il est générateur d'un réel sentiment de sécurité. La sécurité est l'affaire de tous et un droit inaliénable. Nous voulons que la sécurité des personnes et des biens fasse l'objet d'une approche sur mesure selon les quartiers et les priorités doivent être définies en fonction des besoins (bruit, salubrité, propreté publique, sécurité routière, etc.). Nous voulons garantir l'application des règlements et des sanctions en cas de non respect.

Parler de sécurité, ce n'est pas uniquement disposer de davantage de policier, c'est aussi utiliser plus et mieux la techno-prévention, les nouvelles technologies, les caméras de surveillance. C'est équiper adéquatement nos agents et les former. C'est veiller à leur réelle disponibilité, au cœur des quartiers. C'est leur offrir de bonnes conditions de travail qui sont autant d'impératifs pour le bon accueil de notre population ; c'est pourquoi **le commissariat de police du théâtre sera entièrement rénové** sous cette législature.

Nous souhaitons aussi **multiplier les contacts, déjà très constructifs, avec le Parquet et son Procureur du Roi**, pour assurer davantage de suivi cohérent aux petits délits commis, même dans le cadre de la procédure de **sanctions administratives**.

Le projet de **nouvelle caserne des pompiers** sur le site de la Porcelaine à Jambes vise à doter nos hommes du feu d'un outil moderne et performant pour accomplir leurs missions. Il conviendra de s'assurer de l'aboutissement de ce projet au cours de la présente législature.

De même que nous veillerons, d'autant que Namur a été chargé de la présidence de la pré-zone opérationnelle, à **concrétiser la réforme des services de secours de la zone NAGE** afin qu'elle soit la plus optimale pour notre population et nos finances locales.

➤ **En termes de prospective territoriale, urbanistique et énergétique : rayonner comme capitale et préserver nos villages en maîtrisant les coûts**

Namur s'est dotée d'un Schéma de Structure Communal (SSC) pour baliser et promouvoir un développement territorial durable, qui protège son environnement agricole et naturel tout en répondant à ses besoins en matière de logement, de mobilité, de dynamisme économique, de bien-être de la population et de renforcement du lien social. Il s'agit maintenant de concrétiser ces options en encourageant **une urbanisation novatrice à l'intérieur du périmètre d'agglomération, en réinvestissant dans la qualité de vie des quartiers et des villages**, en développant les opportunités territoriales liées au redéploiement des Sites à Réaménager (SAR) ou au rayonnement de la ville.

Pour ce faire, la Ville utilisera ou se dotera des outils adéquats d'aménagement du territoire. Un tableau de bord d'évaluation et de suivi du SSC sera élaboré, afin d'établir des recommandations pour les décideurs publics ou privés et de vérifier l'adéquation entre les besoins à satisfaire et les politiques à mener. **L'abrogation de tous les Plans Communaux d'Aménagement obsolètes** sera menée à son terme pour permettre d'intégrer les nouveaux défis de la construction économe, les nouvelles réalités de mobilité et favoriser la créativité architecturale. De nouveaux PCA seront réalisés si nécessaire, dont celui du plateau de Bouge et de la ZACC de Belle-Vue à Saint-Marc, pour stimuler la création de logements et d'activités économiques. Dans un autre registre, les règlements communaux d'urbanisme projetés sont « gelés » dans l'attente d'y voir plus clair sur les intentions du Gouvernement wallon sur la réforme du Cwatupe.

Pour réussir l'aménagement et le développement harmonieux de notre commune, une **dynamique participative positive** doit être partagée entre l'ensemble des acteurs et des citoyens concernés. Le fonctionnement de la CCATM, qui ne sera plus présidée par un élu, sera amélioré pour que son rôle soit davantage prospectif et complémentaire à l'action du Collège et du Conseil.

Animé par la cellule participation, en collaboration avec les départements de l'Aménagement urbain et des Voies publiques, avec les supports cartographiques de la Géographie Urbaine, un **Pavillon de l'Aménagement urbain** sera installée à l'Hôtel de Ville, afin d'informer régulièrement et complètement les citoyens et les associations des grands projets urbains et des enquêtes publiques.

En matière urbanistique, **la fenêtre sera ouverte pour davantage d'audace architecturale**, pour peu bien sûr que l'endroit s'y prête. La pointe du Grognon devrait d'ailleurs héberger un bâtiment horeca contemporain, élancé et original, future carte de visite d'une ville pleinement ancrée dans son siècle. Les mesures seront prises pour garantir un **traitement rapide des dossiers de demande de permis**, ce qui constitue un engagement volontariste de notre part, car la capacité de délivrer rapidement pareils permis est aussi un enjeu crucial du dynamisme économique et social local.

Dans un autre registre, la **consommation énergétique**, ses coûts et ses implications sur les dérèglements climatiques pèsent et pèseront de plus en plus sur le quotidien de chacun, nous le savons. Pour bon nombre de citoyens, ces questions vont devenir cruciales sous cette

législature, notamment dans leurs projets de construction ou de rénovation. La Ville de Namur entend dès lors se montrer exemplaire en la matière et œuvrer aux côtés de la population pour réussir le défi énergétique. Il nous faut poursuivre une **politique volontariste d'économie et de réduction de notre consommation d'énergie**, tant pour nos bâtiments que pour l'éclairage public.

Une attention spéciale sera portée à la problématique des charges énergétiques des locataires et petits propriétaires, en veillant à **promouvoir les audits énergétiques**, point de passage obligé pour l'obtention des primes régionales. Dans cet esprit, la Régie Foncière continuera la rénovation énergétique de son parc de 185 logements et le CPAS poursuivra son action de tuteur-énergie en faveur des publics les plus précaires. Dans une optique de « bilan carbone », il sera veillé aussi à réduire la consommation d'énergie fossile sur notre territoire. L'adhésion à une « charte énergie » qui définit les critères objectifs d'une construction exemplaire sera également un atout pour une ville qui veut être une référence en la matière.

Par ailleurs, nous avons déjà souligné combien la recherche et l'accès à un logement sont une des préoccupations majeures pour nos concitoyens, qui désirent de plus en plus se rapprocher de la ville. Il faut en particulier **créer des logements pour les revenus moyens et faibles**. Nous devons aussi répondre à un double défi démographique imposé par la réalité de notre pyramide des âges, en étant en capacité de maintenir les jeunes ménages sur notre territoire et d'accueillir davantage d'aînés. Au travers de nouveaux grands lotissements et d'opérations de rénovation ou revitalisation urbaine, **Namur répondra à ces demandes en augmentant l'offre et la diversité d'habitats économes en énergie, proches des services et des commerces**. Une plus grande mixité sociale et générationnelle sera encouragée pour renforcer la cohésion sociale de nos quartiers et villages.

La **Régie Foncière** contribuera de manière significative à la création et à la rénovation de l'habitat, notamment par la création d'un éco-quartier exemplaire sur le plateau de Belle-vue à Jambes et de nouveaux logements à Bomel, Saint-Servais, au centre de Namur (quartier des casernes) et à La Plante.

Finalement, pour apporter une réponse au fléau des étages d'immeubles (notamment commerciaux) inoccupés et inciter ceux-ci à être convertis en logement par leurs propriétaires, le service urbanisme poursuivra sa ligne d'octroi de permis de rénovation intégrant un accès privatif aux étages. Les bâtiments à l'abandon seront toujours taxés et les logements abandonnés pris en gestion via le CPAS.

- [En termes d'animations et de loisirs : être une ville audacieuse qui se fait surprendre par les artistes et se positionne comme véritable pôle touristique](#)

D'importants chantiers ont été lancés au cours de la précédente législature et seront poursuivis afin que Namur dispose des infrastructures culturelles qui lui font actuellement défaut.

Le chantier de l'ilot culturel des Bateliers sera finalisé.

Par ailleurs, il conviendra de faire usage des toutes dernières technologies pour revoir la muséographie du Musée Groesbeek de Croix afin de mieux mettre en valeur ses collections tout en renforçant son attractivité, pour en faire **un musée des arts du 18^{ème} siècle attractif**.

Hébergé au sein de l'ancien Mont-de-Piété, **l'Académie des Beaux Arts** constitue le lieu par excellence pour y développer un « **carré des Arts** » où les arts plastiques trouveront toute leur place. Dans la foulée du projet d'extension en cours de réalisation, il conviendra de veiller à l'aboutissement du projet lancé sous la précédente législature et en attente de subsides de la Wallonie.

Nous aimerions favoriser **l'émergence de nouveaux talents**. Projet situé au carrefour de la culture et de l'enseignement communal, il nous semblerait qu'une rénovation du **Conservatoire Balthasar Florence** ainsi que la réalisation d'une extension du type auditoire 'dernier cri', notamment sur le plan acoustique, devraient voir le jour et pourraient utilement servir également, dans une perspective de partage intelligent, au développement de notre école d'excellence qu'est l'IMEP. Nous analyserons l'opportunité budgétaire de concrétiser ce projet, sous réserve notamment de l'obtention de subventions.

Il est grand temps que Namur se dote d'une **bibliothèque communale mieux mise en valeur, facteur promotionnel indispensable de la lecture publique**. Notre projet est de créer une belle et grande bibliothèque publique en plein cœur du centre ville. Diverses options sont à l'analyse.

Plus largement, nos espaces urbains doivent se laisser gagner par la frénésie créatrice des artistes. **L'art, notamment contemporain, doit s'inviter en ville et à la citadelle et y être intégré** beaucoup plus régulièrement, soit par des événements temporaires soit de manière définitive. Il y sera particulièrement veillé, notamment au travers de la **rédaction d'une véritable stratégie culturelle à perspective de moyen et long terme**. Il s'agira de :

- **Structurer la partition culturelle, éviter la dispersion, décroïsonner les publics au profit de la collectivité.** La culture est l'un des moyens d'exprimer un projet de ville, une dynamique collective, une cohérence, un potentiel créatif, une perspective, et d'augmenter sa zone d'influence vers de nouveaux territoires et publics. La culture est donc bien un incitant économique. Réputée l'une des plus belles villes de Belgique et fréquentée pour son commerce, Namur dispose des ressources nécessaires à se situer sur la carte des villes européennes audacieuses en matière de création artistique.
- **Eviter de confisquer la culture pour la réserver à des cercles restreints**, quand le folklore, quand la fête de quartier, quand le théâtre amateur ou wallon, quand l'artisanat d'art sont tout autant essentiels à la dynamique culturelle dans le contexte communal (voyons la fréquentation des académies...). La culture subsidiée a vécu ses meilleures heures, il faudra désormais être plus inventif et plus performant. L'art ne se consomme plus seulement dans les théâtres et les musées, il irrigue toute les couches de la société, il est exemplaire d'une dynamique créative. **La culture populaire au sens noble du terme est donc à valoriser.**
- **Communiquer Namur** : nourrir le discours, donner du sens et du contenu, développer un style identitaire, mettre l'image en avant, valoriser les grands événements. La culture à Namur devrait être un tout cohérent, l'image de la Ville vivante et multiple. Comment s'offrir un re-looking, comment mieux se mouvoir en cité avant-gardiste qui ose exposer ou mettre en scène ses créateurs les plus entreprenants : en les révélant, en leur donnant des espaces d'expressions inhabituels, en communiquant habilement, en les valorisant dans le contexte des événements majeurs...

Nous réaffirmons la vocation culturelle de l'espace culturel d'Harscamp, notamment pour les activités de chant choral.

Nous souhaiterions créer une **Régie des Festivals**, pourquoi pas avec SMartBE. Il ne s'agit pas d'une régie au sens institutionnel du terme, mais d'une philosophie d'approche. Il s'agit de projeter Namur en cohérence dans sa partition événementielle. Si la culture devient une ligne porteuse avec ses dérivés commerce et tourisme, il est important de viser à l'efficacité et aux économies budgétaires selon le principe du "*polling and sharing*": mutualisation et partage (efficacité et efficacité). L'objectif est ici de tendre à des économies d'échelle, à mieux exploiter les compétences en les partageant, à créer une dynamique identitaire sur l'événementiel namurois, voire à mettre en place une approche "régie" assurant des "métiers" communs à l'événementiel.

Namur numérisée ! L'enjeu est de taille et chaque ville d'Europe est en compétition sur ce domaine porteur de la plus-value des nouvelles technologies. Mons aurait-elle le monopole du numérique quand nous avons sur notre sol l'une des écoles d'infographie la plus performante d'Europe (1400 élèves à Albert Jacquard), quand le KIKK Festival s'est distingué sur la carte événementielle en seulement deux éditions ? Certaines villes se différencient sur le service au visiteur, visite de la ville sur iPhone®, carte des restaurants multilingues ou commerces, guidage parking, wi-fi disponible dans les lieux publics en *full access*... pourquoi ne pas faire plancher de jeunes structures créatives sur ces services aux visiteurs ?

Namur dispose d'une source inépuisable de talents en devenir au travers de ses écoles professionnelles, IATA, Albert Jacquard, Conservatoire de musique ... Nombre de ces élèves souhaiteraient s'installer à Namur et participer à son rayonnement mais rien ne les retient particulièrement. Si pour seul exemple le BEP fait bien son accompagnement vers l'entreprise, il ne peut répondre à cette nécessité d'accompagner les jeunes créateurs dans leur début professionnel. Il manque ici une structure intermédiaire, **une « couveuse de talents »**, un espace de partage des savoirs intergénérationnels capable de mettre à disposition du "micro-crédit" encadré. La "Couveuse" pourrait être un module d'accompagnement-formation à mi-chemin du coworking, du coaching et de la coopérative. NEW doit pouvoir demain se charger de cela.

Comme expliqué antérieurement, notre ville doit oser **miser sur le tourisme**, en mettant en valeur son patrimoine tant bâti, naturel qu'immatériel. Le tourisme à Namur se développera autour de ses atouts traditionnels que sont les berges de ses cours d'eau et la citadelle. Nous travaillerons également sur l'image et l'œuvre de **Félicien Rops** afin que Namur soit associée et identifiée au créateur. Transversalement, nous améliorons et mettrons en valeur les qualités spécifiques de notre ville : accueil, infrastructures, qualité de vie... pour que nos habitants soient nos premiers ambassadeurs.

La citadelle est un des atouts majeurs de Namur, par son patrimoine historique et naturel, son attractivité touristique, ses animations, ses loisirs et son rayonnement. Il convient de poursuivre le réinvestissement des lieux entrepris depuis plusieurs années pour que le site puisse donner la pleine mesure de son potentiel.

Le premier défi concerne la préservation et la restauration d'une fortification de 50.000m² et de plusieurs centaines de mètres de souterrains. En outre, la sécurité du public et des voiries qui longent le site exige plusieurs interventions urgentes. La Ville ne pouvant assumer seule cette lourde tâche, il s'agira d'obtenir une convention-cadre avec la Wallonie qui assure un financement régulier et à long terme du programme de restauration, permettant ainsi de débiter les dossiers les plus urgents (porte de Médiante, rampe verte, fossés de Médiante...). Parallèlement, un nouveau dossier de classement sera présenté à la Région pour les monuments qui ne sont toujours pas classés et qui ne peuvent donc prétendre à l'obtention de subsides pour leur restauration. Il s'agit notamment du Stade des Jeux et du Théâtre de Verdure.

Le deuxième défi est de renforcer l'attractivité touristique et l'animation de l'entièreté du site.

Un centre du visiteur, avec accueil touristique et espace restauration, ouvrira ses portes en 2015, ainsi qu'une scénographie renouvelée des grands souterrains. Le site fortifié bénéficiera alors d'un outil touristique permanent de grande qualité pour valoriser l'histoire de la citadelle en lien avec l'histoire de la ville. Une redynamisation du pôle du château des Comtes en pôle artisanal doté d'une brasserie de qualité sera une autre priorité. Dans le même esprit, l'arrière de la caserne de Terra Nova sera traité comme espace polyvalent capable d'accueillir des représentations ou des concerts. Dans le respect des qualités du site, le service citadelle fera plus largement appel aux initiatives privées pour assurer une diversité d'événements sur toute l'année, en ce compris sur l'esplanade des jeux.

Le troisième défi consiste à ouvrir le site sur la ville, en l'aménageant en véritable parc urbain, espace de détente, de promenades et d'activités. La citadelle sera dotée d'un mobilier propre, d'aires de repos et de jeux, d'un parcours VITA et d'un éclairage adapté. Une nouvelle signalétique sera mise en place, en harmonie avec la signalétique touristique générale de la ville.

Toujours en matière touristique, la **restauration de la Halle Al'Chair** permettra de transformer cet édifice repris sur la liste du patrimoine exceptionnel en une maison du Tourisme moderne et fonctionnelle accueillant tant les groupes que les visiteurs individuels, complétant idéalement le centre-info touristique qui sera situé dans le nord de la ville, au sein de la gare ferroviaire.

En matière d'hébergement touristique ou d'affaires, nous valoriserons l'offre existante et contribuerons à son développement (il manque d'hôtels), y compris les gîtes citadins, ruraux et chambres d'hôtes. Nous analyserons les possibilités de recréer un **camping** le long de la Meuse. Nous mettrons en œuvre l'aire de **motor-homes** prévue à Salzinnes. Nous promotionnerons une offre «*Last Minute*» pour les hébergements, spectacles et autres animations namuroises. Nous poursuivrons le développement des **outils numériques**, tant pour la promotion que pour la découverte de Namur, notamment les QR-codes.

La signalisation touristique, l'accessibilité des touristes et le stationnement des autocars seront améliorés. A cet effet, une concertation s'établira avec le SPW pour « recycler » de manière plus opportune et pertinente les actuels panneaux de signalisation des « portes de Namur », dont peu de citoyens et encore moins de touristes perçoivent la valeur-ajoutée.

Enfin, parler de loisirs, à la lumière de l'exposé introductif, c'est aussi **miser sur la politique des fêtes**. Le Collège soutiendra les festivités et organisations de qualité qui mettent en valeur notre folklore et contribuent à animer notre Ville. Des synergies avec les commerçants, le secteur horeca, les associations namuroises et le gestionnaire centre-ville (GAU) devront dans ce cadre être développées. Les collaborations seront poursuivies avec le CCW, les quartiers et la Région pour l'organisation des fêtes de Wallonie. Une réflexion sera aussi menée en ce qui concerne l'agencement et l'extension des activités organisées pendant les fêtes de fin d'année. De nouvelles illuminations seront mises en place dans certains quartiers comme celui de la gare.

La vie nocturne continuera d'être stimulée, de manière volontariste, concertée et sécurisée, pour tourner cette ville vers davantage de dynamique urbaine dans le respect des riverains.

➤ En termes de cadre de vie : soigner notre environnement et devenir une ville exemplaire en matière de propreté publique

Dans le cadre d'une meilleure efficacité des services de collecte et de traitement des déchets des ménages et dans un souci d'amélioration de la propreté publique, la possibilité de mettre en œuvre en périphérie la collecte des déchets via le système de conteneurs à puce, de regrouper les collectes sélectives de matières valorisables (papiers-cartons, PMC), de collecter en soirée les déchets dans les centres urbains et d'instaurer des systèmes de collecte spécifiques des matières valorisables pour les personnes isolées, à mobilité réduite, seniors... sera réexaminée en concertation avec l'intercommunale BEP-Environnement et les opérateurs privés. En zone fortement urbanisée, quelques bulles à verre enterrées viendront compléter le dispositif de collecte.

De manière à tenter de **réduire les volumes de déchets collectés**, un accent particulier sera mis sur l'éco-consommation. La Ville soutiendra tant les actions menées en matière de compostage individuel que la collecte sélective des matières organiques et leur valorisation énergétique.

La volonté est également de **développer davantage encore les différentes filières de valorisation de déchets au travers prioritairement du réemploi et du recyclage**. Des actions récurrentes ou innovantes seront tout spécialement étudiées dans le cadre de l'économie sociale. La Ville soutiendra toute initiative visant à valoriser les matières issues des collectivités et des sociétés privées afin d'étendre aux citoyens namurois l'offre d'acquisition de biens de 2^{ème} main. Par ailleurs, dès 2013, un salon du réemploi sera organisé à destination du public scolaire et des citoyens, dans le cadre de « Namur, Capitale du réemploi ».

Les actions menées par le facilitateur environnemental événementiel mais aussi à l'égard des communautés d'origine étrangère seront maintenues et au besoin renforcées.

En matière de **propreté publique**, au-delà de l'information et de la sensibilisation, des actions de quartiers et villages propres seront organisées avec les acteurs locaux. Un numéro d'appel spécifique sera mis en place de manière à permettre une intervention rapide des services communaux de la propreté publique. Le **retour du cantonnier** sera expérimenté dans cinq entités villageoises, de manière à offrir un interlocuteur local de proximité pour les petits tracés de propreté, de curage, d'entretien du cimetière, des fossés, etc.

Les moyens techniques liés à la propreté seront renforcés et les actions de lutte contre l'affichage sauvage, les graffitis et tags, seront maintenues voire étendues, de même que les campagnes de stérilisation des chats errants et de dératisation, ainsi que les actions de sensibilisation des propriétaires de chiens. La **lutte contre les incivilités environnementales** sera une priorité pour systématiser la poursuite à l'égard des contrevenants.

Un **réseau de toilettes publiques** sera (enfin !) installé de manière ciblée et progressive.

Le développement de la **biodiversité**, de la ruralité, des espaces verts et du fleurissement sont des domaines qui continueront de nous mobiliser. Outre les actions didactiques et pédagogiques liées à une meilleure connaissance du patrimoine végétal et animal, l'accent sera mis, tout spécialement sur l'accueil d'un centre de réhabilitation pour les espèces animales vivant à l'état sauvage (CREAVES), le réaménagement de façon naturelle des carrières de Beez en vue d'y créer notamment un **observatoire de la nature**, la **création de nouveaux espaces verts** en collaboration avec la régie foncière, la valorisation des abords des bâtiments communaux, la création d'un verger-balade au Grand Pré à Wépion...

La politique de la Ville visera également à protéger les espaces ruraux et forestiers et à en permettre leur développement : promotion des mesures agri-environnementales, création de mares, certification forestière, pratique halieutique, activités dans le cadre de « Namur - Ville MAYA », réhabilitation d'étangs communaux....

Le réaménagement et la création de squares seront développés en concertation avec les riverains ainsi que la **création de nouveaux espaces verdurisés de convivialité** et la mise en place de jardins partagés. De même, les atouts « nature » de la Citadelle seront développés de façon concrète. Ces actions s'inscriront dans le cadre des activités éco-touristiques de la Ville.

La gestion des espaces verts se fera dans un esprit visant à tendre vers **une commune zéro pesticide** et le service d'aide aux citoyens mis en place dans le cadre de la lutte contre les plantes invasives sera développé.

Le **fleurissement de la Ville** et de la périphérie fera l'objet d'une attention particulière.

- [En termes de développement économique et commercial : faire de cet enjeu une priorité pour créer de l'emploi et développer nos pôles d'excellence](#)

La crise économique à laquelle nous sommes confrontés depuis 2008 et la mise en œuvre de la 6^{ème} réforme de l'État ont pour conséquence que toute la Wallonie est aujourd'hui au pied du mur. Pour maintenir notre niveau de vie actuel et un système social que beaucoup nous envient, **il faut créer de la richesse nouvelle**. Le défi est de taille et nous allons le relever ensemble. Pour bien remplir son costume de capitale politique, Namur doit étoffer ses muscles sur le plan économique.

Dans notre monde très concurrentiel, nous devons obligatoirement **nous tourner vers l'innovation pour développer de l'activité à haute valeur ajoutée**. Université, Hautes Écoles et entreprises des pôles d'excellence technologique vont nous y aider. Le Bureau économique de la province, l'Union des classes moyennes, la Chambre du commerce et de l'industrie sont des entités indispensables avec lesquelles nous nous engageons à poursuivre les collaborations.

Nous vous invitons, jeunes et moins jeunes qui créez votre emploi ou fondez votre entreprise, à parler de vos projets dans un climat d'entraide. Que ce soit dans l'industrie, le non-marchand ou encore les services, **toute initiative visant à créer de l'emploi est à encourager de manière dynamique**. Durant cette législature, nous souhaitons valoriser les entreprises et les entrepreneurs, mais aussi sensibiliser et motiver les jeunes à l'entrepreneuriat, dans le cadre d'une **Semaine de l'Entreprise et de l'Innovation**. Par son originalité et son caractère précurseur, cette semaine aurait pour but d'organiser une manifestation qui rehausserait l'image et le rayonnement de Namur. Cet évènement concernerait et impliquerait les différents acteurs locaux (industrie, commerces, université et centres de recherche, ...) et les publics locaux (élèves et grand public), il viserait non seulement à susciter l'entrepreneuriat mais également les initiatives locales et à attirer les investisseurs nationaux et étrangers. La **bourse d'échanges « win-win »** se poursuivra également, vu le succès rencontré et l'attente de terrain.

Nous continuerons de soutenir activement les commerçants existants et insistons sur notre souhait de voir de nouvelles enseignes s'implanter sur le territoire namurois. Nous intensifierons les relations avec l'ASBL GAU de gestion du centre-ville et les associations de commerçants, nous augmenterons l'attractivité de Namur par des actions ponctuelles en faveurs des commerçants

mais aussi des clients et serons attentifs à la question du parking, nous y reviendrons. Pour stopper la fuite des chalandes vers les commerces situés dans d'autres villes au détriment de notre propre vitalité commerciale, le *shopping center* au Square de l'Europe unie sera concrétisé.

Notre majorité entend **mettre en œuvre la nouvelle zone d'activité économique de Bouge** en l'orientant prioritairement sur les enjeux de pointe en matière de santé. En collaboration avec le Bureau Economique de la province, nous voulons anticiper les besoins des entreprises et initier de nouvelles zones d'activités économiques. Enfin, nous concrétiserons activement l'ouverture toute proche du nouvel espace de co-working. **L'artisanat local** continuera d'être pleinement valorisé.

Nous souhaitons également définir un véritable plan stratégique de développement économique qu'on pourrait, par analogie avec le schéma de structure de la ville de Namur, baptiser « **Schéma de développement économique** ». Ce document sera rédigé sur base d'une réflexion menée avec les différents acteurs du développement économique namurois.

➤ [En termes de mobilité : partager l'espace public et fluidifier le trafic](#)

La Ville de Namur continuera à être pionnière en matière de mobilité en poursuivant sa politique de partage de l'espace public entre tous les usagers, avec une attention particulière à la sécurité et au confort des usagers les plus faibles.

Au centre-ville, la construction de la nouvelle gare des bus augmentera la convivialité des espaces publics avoisinants tout en permettant le développement des axes de bus structurants vers Jambes et vers Belgrade, notamment. Partout sur le territoire, l'accès et à l'accueil des usagers aux arrêts de bus, la vitesse commerciale des bus sera améliorée et les points noirs définis par le TEC supprimés.

Nous poursuivons **la mise en œuvre du plan de Mobilité de Jambes et nous réactualiserons le Plan de Mobilité de Namur sur tout son territoire** avec une attention particulière pour le quartier de Salzinnes. Dans une optique de plus long terme, nous étudierons la possibilité de valoriser davantage le réseau ferré pour un usage urbain, en collaboration avec tous les acteurs concernés.

Nous voulons que Namur soit accueillante et accessible. L'offre de stationnement sera renforcée. Nous réaliserons prioritairement les parc-relais de Bouge et d'Erpent, reliés au centre-ville par les lignes régulières renforcées par des navettes en heures de pointe. Des parkings seront construits aux abords de la gare de Namur, à proximité du nouveau Palais de Justice, sous le Grognon, à NamurExpo et envisagés à l'actuelle place du Palais de Justice. La signalétique automobile, piétonne et cyclable sera améliorée sur notre territoire.

Dans les quartiers et les villages, des cheminements pour piétons et cyclistes seront créés, au départ des écoles, des arrêts de bus et autres points d'intérêt, en concertation avec la population. **Des "zones 30"** seront instaurées aux abords d'écoles et de crèches, notamment, ainsi qu'au sein des quartiers résidentiels, en concertation avec les comités de quartier.

Namur continuera à apporter une attention systématique à **l'accessibilité des personnes à mobilité réduite**.

Nous poursuivons **le développement du vélo au quotidien** sur l'ensemble du territoire, en concrétisant le Ravel urbain entre Jambes et Saint-Servais, en créant des cheminements

cyclables dans les quartiers et les villages et en menant des actions de sensibilisation, formation et promotion. Nous étendrons le service du Li Bia Vélo. Le **covoiturage** sera encouragé et l'offre de voitures partagées étendue. La Ville veillera en toute circonstance à réduire les besoins de déplacement et à optimiser la localisation des activités. Ce principe de mobilité durable sera déterminant dans tous les choix et projets communaux affectant l'espace public.

Enfin, **un équipement urbain de qualité et de goût donne un style et une âme à une ville**, un village ou un quartier. Sur tout le territoire, nous étofferons l'offre de bancs publics, tout en veillant à leur maintien en bon état ; nous remplacerons également les abribus. Des œuvres d'art, une fontaine et un kiosque feront leur apparition dans notre espace public.

➤ [En termes de gestion de nos infrastructures : entretenir notre patrimoine, soigner nos voiries, rénover nos bâtiments et développer de nouveaux projets de proximité](#)

Avec ses 36 monuments classés, **la Ville de Namur figure parmi les « grands » propriétaires de monuments classés** après la Wallonie (63), les villes de Liège (55) et de Mons (40). Rappelons que le Beffroi est repris sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Qu'à ce titre, celui-ci mériterait d'être mis plus en valeur par notamment une remise en fonction des cloches et des horloges. Soulignons également que l'Eglise Saint-Loup, le Musée Groesbeeck de Croix et la Halle Al'Chair sont quant à eux repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie et méritent soit une restauration soit une attention de tous les jours. Après la restauration de la statue de l'Ange ou de l'Abribus à La Plante au cours de la précédente législature, la restauration de la Pompe située Place du Vieux Marché aux légumes, du portail de Marlagne à Wépion ou de l'Eglise Saint-Berthuin à Malonne devront être initiés.

Nous faciliterons tout projet de restauration de l'abbaye de Marche-les-Dames proposé par des interlocuteurs publics, privés ou associatifs, afin de lui rendre une nouvelle jeunesse et valoriser ce magnifique patrimoine. La province sera sollicitée pour préserver l'église Saint-Jacques.

Outre la préservation de leur patrimoine exceptionnel, les Namurois sont surtout demandeurs de **voiries** en bon état, de **trottoirs** bien entretenus et de **parkings** disponibles.

Dans la perspective de l'ouverture prochaine des grands chantiers du centre-ville — le projet de la gare et la construction du Palais de Justice — nous serons obligés de trouver des solutions rapides et valables pour résoudre le **défi du parking en centre-ville**. Dans ce but, la priorité sera donnée dès le début de la législature à la **concrétisation des nouveaux P+R**, pour permettre à tous un accès rapide au centre-ville. Au centre, les études en cours pour du parking supplémentaire au Grognon, à la place du palais de justice et à NamurExpo sont prioritaires. En combinant ces parkings avec des mesures pragmatiques de réduction du trafic de transit par le centre-ville, avec la multiplicité des offres de transport alternatives et un bon plan de signalisation et d'information, nous devrions parvenir à **améliorer la mobilité des Namurois**.

Au niveau des voiries, nous mettrons en place un outil performant d'analyse systématique des routes. La province mettra en œuvre un véhicule multifonctions qui permettra à la ville au cours des prochaines années d'établir l'état de sa voirie sur une base scientifique. Avec une progression d'une centaine de kilomètres par an, cette nouvelle cartographie servira de base pour les critères d'entretien ou de rénovation. De la sorte, nous améliorerons l'efficacité du plan de réfection, en prenant en compte les besoins de sécurité et de confort des usagers. Une attention particulière sera aussi portée aux pénétrantes des villages, notamment pour ce qui

concerne les aménagements de sécurité routière, et aux voiries intégrées dans des ensembles patrimoniaux classés.

Parallèlement, un **plan trottoir complémentaire d'importance**, s'agissant d'une préoccupation majeure de nos concitoyens, sera étudié et finalisé en portant une attention toute particulière aux jeunes enfants, à nos aînés, aux personnes à mobilité réduite ou encore aux malvoyants.

En matière d'égouttage, nous poursuivrons nos gros efforts en collaboration avec la Région Wallonne et la Province. De très importants chantiers seront entamés à Wépion et à Malonne pour assurer la rénovation du réseau et poursuivre l'assainissement des eaux usées, avec la collaboration de l'INASEP. Notre action tiendra compte des obligations européennes et nos priorités pourraient donc en être affectées.

La majorité continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour informer au mieux les citoyens et les commerçants des **désagréments inévitables qui seront générés par ces travaux**. Nous prendrons également les mesures les plus efficaces possibles pour coordonner les travaux avec les différents impétrants (eau, gaz, téléphone,...) et compresser au maximum les délais de réalisation. Pour les grands axes commerciaux, des prestations élargies ou intensives seront également indiquées dans les cahiers des charges. Enfin, les mesures les plus adéquates seront prises pour limiter au maximum les embarras de circulation, les nuisances sonores et les problèmes de propreté.

Dans un autre registre s'agissant d'infrastructures, **les associations et clubs sportifs doivent pouvoir bénéficier d'infrastructures de qualité**. Une série de nouvelles installations utiles et nécessaires sont sorties de terre au cours des dernières années. Cette dynamique doit se poursuivre mais **la priorité sera mise sur la rénovation et la mise en conformité des infrastructures existantes**. En effet, le travail remarquable réalisé par de très nombreux bénévoles afin d'entourer ces sportifs, dans nos villages comme au centre-ville, doit être reconnu et soutenu. L'intégration sociale par le sport, pour nos aînés, pour des personnes souffrant d'un handicap, pour les jeunes issus de quartiers plus difficiles ou non, doit être renforcée et privilégiée. Les activités sportives constituent en effet un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement des citoyens et de transmission de valeurs.

Nous souhaitons donc poursuivre le travail entamé afin de faire de l'intégration par le sport et de **la formation des jeunes la pierre angulaire de notre action sportive**. L'essentiel des moyens doit donc être étalé sur la grande majorité des clubs qui seront tous traités avec équité. En parallèle, nos clubs phares se doivent d'être une vitrine de notre ville sur un plan régional, national et européen. Ils seront de cette sorte source d'exemple pour nos jeunes afin de les tirer vers le haut dans l'accomplissement de leur passion.

Les dossiers de mise aux normes (sécurité et hygiène) de nos **piscines de Saint-Servais et Salzennes** se poursuivront, de même que la ville conclura prochainement les conventions-cadres ad hoc avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) pour permettre la **rénovation du stade Adeps** à Jambes et la construction d'une **nouvelle patinoire** moderne.

En termes de bâtiments scolaires enfin, nous souhaitons favoriser les écoles de villages ou de quartier. Dans cette droite ligne, soulignons l'aboutissement des projets de reconstruction de l'école d'Andoy ou d'extension de l'école de Wartet entamés sous la précédente législature. La concrétisation d'une série de projets sera palpable dans les prochaines années, tels que la toute nouvelle école de Bellevue par exemple.

➤ En termes d'ouverture au monde : se forger une crédibilité et attractivité internationale

Le commissariat aux relations internationales de la Ville, à savoir NEW, sera redynamisé et davantage orienté sur les concrétisations de partenariats à portée économique et culturelle. Un véritable retour doit pouvoir se dégager des coopérations intermunicipales conclues ou souhaitées. Namur devra aussi nourrir ces collaborations. Le rôle d'agent de liaison de NEW pour l'attractivité sur notre sol de PME devra encore s'accroître, en complémentarité avec le BEP.

La **coopération décentralisée**, anciennement baptisée coopération au développement, sera désormais également de son ressort et non plus d'un service distinct au sein de la Ville. Le projet de coopération avec la ville de Masina au Congo restera notre engagement prioritaire.

4. Notre méthode

Tous ces projets, il faut en être conscient, ne pourront se concrétiser qu'en ayant une méthode de travail transparente et partagée.

➤ Structuration de notre démarche

Bien que nous n'y soyons guère contraints avant 2018 selon les textes décrets wallons, notre majorité souhaite dès à présent **soumettre au conseil lors du premier semestre 2013 un plan stratégique transversal (PST)**, concocté par notre administration communale et visant à identifier les facteurs critiques de succès, en termes humains, budgétaires ou procéduriers, de projets majeurs découlant à la fois de cette déclaration de politique communale et du vécu de terrain de nos agents.

Car en effet, **divers enjeux de coulisses sont aussi à rencontrer, parfois sans grand coût, pour optimiser les prestations de service public pour nos concitoyens**. Pensons à la mise en place d'un système interne de gestion de la qualité, à une meilleure analyse des coûts en vue de mieux les maîtriser, à la modernisation des moyens de transport communaux et une meilleure gestion du pool automobile, à la définition d'un plan d'entretien de long terme de nos 400 bâtiments communaux, au développement du projet Transcarto pour une meilleure intégration des informations en matière de voirie, de logement et d'urbanisme par exemple, ou encore l'optimisation de la concertation relative aux occupations du domaine public pour mieux gérer les événements. Autant d'enjeux qui en soit ne relèvent pas d'arbitrages politiques, mais qui sont marqués au sceau du bon sens.

Au-delà de cet élément, afin d'entourer les **grands projets structurants** d'un maximum de compétences pour favoriser leur émergence dans les meilleurs délais, **une cellule d'accompagnement stratégique sera systématiquement** définie pour chacun d'eux et sera composée de représentants du Collège et des départements concernés de l'administration et des opérateurs tiers, privés ou publics, impliqués. Un référent pour tous ces grands projets sera identifié au sein de l'administration, et une personne sera chargée au sein du cabinet du bourgmestre de **la recherche de financements privés ou publics pour leur concrétisation**. Il faudra faire preuve de créativité et d'ingénierie financière si on veut pouvoir donner une chance aux grands projets structurants identifiés dans cette note de voir le jour à Namur.

Le secteur privé doit devenir un allié de premier plan de l'essor namurois. C'est une conviction mais aussi une nécessité, au vu de la raréfaction des moyens financiers publics à tous les niveaux de pouvoir, y compris le nôtre.

➤ **Relations avec l'administration**

Une relation franche et de confiance entre le Collège et l'administration communale est un impératif. C'est réellement un facteur critique de succès. Notre administration communale effectue un travail formidable au quotidien au service des Namuroises et des Namurois. Ce travail n'est pas toujours connu ou reconnu et trop souvent, le citoyen a une image tronquée et erronée de celle-ci. **Valoriser l'image de notre administration auprès de la population namuroise doit être une priorité de cette législature.**

Nos agents communaux doivent également se sentir bien au sein de leurs services. Travailler à la ville doit être un job attrayant. Dans ce même objectif, nous devons **mieux gérer la carrière des agents**. Nous nous devons également de soutenir et suivre les agents dans leur nouvelle fonction et de constater s'ils y sont pleinement épanouis. Cela permettra d'éviter les situations de malaise professionnel dues à la présence d'une personne dans des fonctions qui ne lui conviennent pas. De telles mesures assurant une stabilité d'emploi et une perspective de progression devraient permettre d'attirer les meilleurs candidats et de les fidéliser grâce à une possibilité de carrière.

Une administration efficace est une administration qui mise sur les compétences. Nous continuerons d'optimiser la sélection des agents contractuels en appliquant une procédure transparente qui amène à une désignation systématique des meilleurs candidats dans le respect du classement établi par le jury, comme nous le faisons depuis six ans maintenant. Nous accorderons aussi les moyens nécessaires à la **formation continue** de notre personnel.

Les chefs de départements seront désormais tous des postes de mandat à part entière. Chacun des chefs de départements se verra donc confier une lettre de mission préparée par le Secrétaire communal et validée par le Collège. Le mandat aura une durée de 4 ans et pourra être renouvelé sur base de l'évaluation qui sera effectuée par le Secrétariat communal et le Collège avant terme. A l'instar des Villes de Liège et de Bruxelles, les futurs chefs de département seront sélectionnés d'abord par promotion interne, et à défaut par le biais du Selor.

Quant aux **délégations syndicales**, nous souhaitons entretenir des rapports emprunts de cordialité, de respect et d'écoute mutuelle avec celles-ci. Nous devons cependant le dire d'entrée de jeu : la revalorisation salariale de 1 % demandée depuis quelques années n'est pas encore à l'ordre du jour, le contexte budgétaire restant particulièrement fragile et je vais m'en expliquer dans un instant. Pour rappel, cela représenterait près de 6 millions d'euros d'impact sur la législature. Quand le pouvoir fédéral lui-même, sous l'égide de son Premier Ministre, prend des mesures de restriction sur les questions salariales, chacun comprendra, de surcroît avec les nombreuses charges que ce même pouvoir fédéral nous impose, que la Ville de Namur ne saurait faire cet effort. Quand des marges se feront jour, elles serviront d'abord à garder une trajectoire financière tenable et ensuite à engager de manière chirurgicale – et ainsi sortir des familles du chômage – là où les besoins les plus criants sont décelés.

➤ **Contexte budgétaire**

Les pages qui précèdent illustrent notre ambition déterminée pour Namur et ses habitants. Nous sommes cependant conscients que la concrétisation de ces projets nécessitera à la fois des moyens budgétaires conséquents et des arbitrages réguliers.

Chacun doit être conscient que l'équilibre budgétaire, qui semble être une évidence dans de nombreuses communes ou ménages, n'a cependant jamais été atteint depuis la fusion des communes en 1977. Nous devons **atteindre cet équilibre pour 2015**, ainsi que nous y oblige la Région wallonne. Ce ne sera guère évident, mais reconnaissons que ce sera plus sain pour la gestion responsable de notre commune.

Ce ne sera guère évident car les mauvaises nouvelles s'accumulent sur le dos des communes, et sur la nôtre en particulier. Autant de mauvaises nouvelles qui ne tirent nullement leur origine dans une hypothétique mauvaise gestion de l'autorité communale, mais qui sont le fruit pour l'essentiel de décisions externes à notre ville, et plus précisément des décisions du gouvernement fédéral ou régional.

Relevons les problèmes certains ou risques potentiels suivants :

- **Au niveau des additionnels au Précompte immobilier** : l'existence d'un contentieux entre l'Etat fédéral et Belgacom engendrant une stabilité des recettes au lieu d'une progression dont la moyenne annuelle des dernières années était supérieure à 3,50%... soit une moindre recette estimée à plus de 1,25 millions € par an ! Cela sera déjà intégré au budget 2013 qui s'en trouve donc négativement impacté. Et que dire de la menace existante de solliciter la rétroactivité de ce montant sur les dix années écoulées, comme nous en a avisé le SPF Finances ! ;
- **Au niveau des additionnels à l'IPP** : décélération du rythme d'enrôlement fin 2012 et pas de prévision de rattraper ce mouvement en 2013, ce qui entraîne une moindre recette de quasi 0,6 millions € l'an prochain ;
- **L'impact 2013 de la réforme fédérale sur le financement des pensions du secteur local** : + 0,3 millions € pour la Ville et + 0,7 millions € pour la Zone de Police (les majorations continueront à ce rythme soutenu jusqu'au minimum en 2016 avec un choc encore plus important à la zone de police entre 2014 et 2015) ;
- **Au niveau de la zone de secours** : grande interrogation... les moyens actuellement dégagés sont insuffisants pour assumer le surcoût structurel de la réforme annoncée (normes d'aide adéquate la plus rapide, statuts des sapeurs...) et encore moins suffisants pour assumer le rééquilibrage 50%-50% fédéral-communes des coûts des futures zones de secours ;
- **Le moindre financement de la sécurité sociale** : quid de l'impact sur les finances des hôpitaux au travers d'un potentiel moindre subventionnement BMF ? ;
- **La dégressivité des allocations de chômage** : Quid de l'impact sur les transferts de personnes vers les CPAS ? ;
- **La mise aux normes des MR/MRS** « obligeant » le CPAS à devoir emprunter approximativement 40 millions € sur la période 2012-2018 engendrant un net accroissement des charges de dette (plus de 1 millions € dans le cas très favorable d'un emprunt sur les réserves pensions sans intérêt, ce qui est le scénario le plus optimiste).

On le voit, il conviendra de gérer notre ville avec bon sens et avec rigueur. Une rigueur que l'on s'imposera aussi notamment en ne remplaçant, sur la période 2013-2018, que la moitié au maximum des départs à la pension. Les recrutements qui s'opéreront se feront dans un cadre strict fixé dès l'entame de la législature. Pour garantir le respect de notre trajectoire budgétaire et **éviter un endettement qui hypothèquerait l'avenir** pour notre ville, **nous réduirons aussi nos dépenses de fonctionnement.** Nos prochains travaux budgétaires, qui devraient nous amener à vous présenter un budget 2013 en février prochain, intégreront de multiples hypothèses et réflexions sur ces aspects.

Toutefois, même si notre trajectoire financière devra être constamment maîtrisée et ajustée au besoin en cours de mandat, **cette majorité a fait le choix de réserver 81 millions d'euros pour ses investissements à l'extraordinaire**, de manière à pouvoir concrétiser un maximum des projets esquissés. Nous parlons bien de 81 millions de fonds propres, c'est-à-dire sans compter les subventions ni les cofinancements privés qui, ajoutés à cette somme, élargiront encore davantage nos possibilités. **Nous disposerons donc d'un volant d'investissement appréciable pour mener à bien notre ambitieux projet pour Namur**. A noter que chaque année à l'exception de 2013, les dossiers n'étant pas encore mûrs administrativement, 1 million d'euro en fonds propres sera spécifiquement réservé au budget extraordinaire pour permettre le financement ou **cofinancement des grands projets structurants**. C'est inédit dans notre ville. Et c'est le signe d'une grande cohérence d'action entre notre volonté politique et nos choix budgétaires.

Nous aurions pu pousser le curseur jusqu'à la balise maximale de 99 millions d'euros, correspondant à six fois notre capacité plafond annuelle d'investissement, soit 16,5 millions d'euros (150€ par habitant). Mais en bons gestionnaires et de manière volontariste, nous estimons préférable de n'engager des dépenses d'investissement qu'à hauteur de 13,5 millions d'euros par an, pour **réduire l'impact des charges d'emprunt sur le budget ordinaire** et ainsi favoriser le bon maintien de nos finances communales. Hors le commissariat, la piscine de Salzennes et les maisons de repos, nous mettrons fin au mécanisme dit du « hors masse » pour les investissements, y compris productifs ou de mise en conformité.

* *

*

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues du conseil,
Chers Namuroises et Namurois,

Votre nouveau collègue communal vous a livré ici, par ma voix, l'ambitieux programme qui l'anima pour les six années à venir. **Un programme qui balise nos souhaits**. Un programme qui connaîtra aussi, probablement, des ajustements en cours de mandat, car la vie ne permet pas de figer définitivement les choses six ans à l'avance.

Mais en tout état de cause, ce programme de politique générale, même s'il ne s'est pas distingué par sa concision, a le mérite d'être clair. D'être aussi cohérent. Il repose sur une analyse fine des enjeux auxquels les villes en développement sont confrontées. Il identifie clairement les défis, les opportunités, les envies. Il se veut enthousiasmant, mobilisateur, déterminé. Il s'efforce de parler vrai sur nos atouts et contraintes. **Il veut surtout permettre un élan pour Namur, une adhésion pour nos concitoyens, un engagement pour les acteurs privés et institutionnels**.

Cette ville nous l'aimons intensément et nous souhaitons modestement mais aussi passionnément la faire grandir. **Pour qu'elle tienne son rang et ne laisse aucun Namurois au bord du chemin**.

Merci déjà pour votre travail à nos côtés, élus de la majorité comme de l'opposition. C'est ensemble que Namur gagnera car nous n'avons jamais raison seuls.

Votre adhésion est importante.

Je vous remercie.

Au nom de tout le Collège namurois,

Maxime Prévot
Bourgmestre

Le Collège 2012-2018 se compose de :

Anne Barzin, Patricia Grandchamps, Tanguy
Auspert, Alain Detry, Arnaud Gavroy,
Baudouin Sohier, Luc Gennart, Benoit
Malisoux et Philippe Defeyt.